

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL



MIDI-PYRENEES

Ail - n°5

5 avril 2012



Aretenir

État hydrique

Irrigation à déclencher en l'absence de précipitations conséquentes, selon

les zones de production

Rouille Début de la période de risque



STADES PHÉNOLOGIQUES

Zone Cadours : 7 - 8 feuilles pour la variété Germidour

Zone Lomagne: 6 feuilles pour les variétés Jolimont, Messidor, Messidrome, Sabadrome

Zone Lautrec : 5 feuilles pour les variétés Ibérose, Edenrose, Forain.



ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES



La pluviométrie accumulée ces dernières semaines reste faible, en fonction des zones de production. L'ail ne présente pas à ce jour de signe de stress hydrique.

<u>Évaluation du risque</u>: Une irrigation est conseillée afin de favoriser le bon développement des plantes. Rappelons que les plantes chétives sont généralement plus sensibles aux attaques de maladies.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office nature de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



Mouches

Dans le réseau d'observation, 29 parcelles sur 30 observées présentent des symptômes d'attaque de mouche. Sur ces parcelles touchées, le pourcentage de plantes attaquées varie de 2 à 58%.

La larve présente dans l'ail occasionne des lésions qui pourrissent rapidement sous l'action de bactéries. Ces tissus macérés servent de nourriture à l'asticot.

Les larves peuvent être trouvées au cœur de la plante ou dans le caïeu ayant servi de semence. Les plantes attaquées sont chétives.



Larve de mouche - Photo CA32

Leurs feuilles semblent vouloir s'enrouler autour de la fausse tige ou bien sont flétries et jaunies.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - AIL N° 5 DU 5 AVRIL 2012 - Page 1/3

Directeur de publication : **Jean-Louis CAZAUBON** Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées BP 22107 – 31321 CASTANET TOLOSAN CX Tel 05.61.75.26.00 – Fax 05.61.73.16.66

agricultures & TERRITOIRES







La confrontation de ces différents symptômes laisse supposer que différentes espèces de mouche sont impliquées dans les dégâts observés. La mouche des semis a d'ores et déjà été identifiée sur certaines parcelles. D'autres identifications sont en cours pour vérifier si les différents types de larves retrouvées appartiennent à une même espèce de mouche.

<u>Evaluation du risque</u>: Les plantes attaquées vont dépérir ou rester chétives. Si vous constatez des dégâts sur vos cultures d'ail (feuilles s'enroulant et jeunes feuilles rongées ou bien plantes chétives à feuilles jaunies avec dégradation du caïeu ayant servi de semence) contactez votre technicien.



Ail violet attaqué par la mouche (à droite)
Photo CA81

• Rouille de l'ail (Puccinia allii)

conservation.

Puccinia allii est le principal agent responsable de la rouille des Allium. C'est un parasite obligatoire et biotrophe (organisme qui se nourrit aux dépens d'un autre organisme). Les pustules de couleur noire constituent la forme de

La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se réalise par le biais des cultures d'ail, d'autres alliacées à proximité, ou par le biais des Allium sauvages.

L'inoculum primaire peut être dispersé sur de grandes distances par le biais du vent.

Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100% d'humidité pendant 4 heures.



Pustules orangées de rouille sur ail Photo CA81

L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est alors de 20 jours.

Une pluie violente, la sécheresse et les rayons ultraviolets sont défavorables à la propagation de la maladie.

<u>Dans le réseau d'observation</u>, 2 parcelles du Tarn-et-Garonne présentent des symptômes de rouille sur respectivement 1% et 5% des plantes observées. Sur les 13 autres parcelles suivies dans le 31, 32, 81, 82, aucune pustule de rouille n'est observée à ce jour.

Évaluation du risque : Les premières pustules de rouille sont constatées sur 2 parcelles du 82, sur de l'ail précoce. Les conditions humides de ces derniers jours sont favorables au développement de la maladie.

La période de risque débute. Surveillez l'apparition des pustules orangées sur les feuilles de l'ail ou sur les allium sauvages.











Viroses

L'ail peut être concerné par 3 types de viroses impactant le rendement de la culture.

Nom de la virose	<u>Symptômes</u>	<u>Conséquences</u>
La bigarrure de l'oignon (OYDV pour Onion Yellow Dwarf Virus)		Croissance des plantes réduite, baisse de rendement
La striure du poireau (LYSV pour Leek Yellow Stripe Virus)	la sui a di fili	Croissance des plantes peu perturbée, baisse de rendement
Le nanisme de l'ail (GDV pour Garlic Dwarf Virus)		

(source : Carrefour technique CEFEL, 09/12/1999)

3 parcelles, sur 10 observées dans le réseau, présentent des symptômes de virose, avec présence de striures sur les feuilles.

Évaluation du risque : Il n'existe pas de moyen de stratégie de protection directe. En cas d'observation de symptômes de viroses, éliminez les plantes attaquées, particulièrement dans le cadre de la production d'ail semence.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, Gers, Tarn et Tarn-et-Garonne, le CEFEL et les techniciens de la coopérative ALINEA et de l'OP APRM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - AIL N° 5 DU 5 AVRIL 2012 - Page 3/3







